



COOPERATION CAMEROUN - UNION EUROPEENNE
CAMEROON - EUROPEAN UNION COOPERATION

Centre Régional Africain pour le Développement
Endogène et Communautaire (CRADEC)
Montée Zoé, Immeuble Express Union, B.P.: 7199
YAOUNDE - CAMEROUN



Fixe : +237 222 232 164
Mobile: + 237 677 768 548 - 674 907 447,
Email: ascradec@yahoo.com



PROGRES VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD) AU REGARD DES MARCHES PUBLICS ET DES INVESTISSEMENTS SOCIAUX AU CAMEROUN

=====

RAPPORT POLITIQUE COMMUNAL



Mboma

Version provisoire

Février 2023



ADIN
Tél : 677 747 828;
mail: martsou@yahoo.com



AfroLeadership
BP: 16260 Yaoundé,
Tel : 699 99 70 93 - 671 05 05 71
Email : cmngounou@gmail.com
info@afroleadership.org



DMJ
Tél: 242 045 164 - 670 244 740
BP 31 564 Yaoundé,
email: dmj@dmjcm.org



• Transparency International-Cameroon (TI-C)
83, Rue 1839, Yaoundé II, Nouvelle Route Bastos,
B.P.: 4562 Yaoundé.
Tel : 653 73 09 82 - 690 98 84 86
Email : lucainyassi@ti-cameroon.org
ou lucainyasso@yahoo.fr

Contenu

Sigles et Abréviations.....	4
Avant-Propos.....	5
I. Introduction et Contexte.....	6
II. Méthodologie de l'évaluation des progrès vers les ODD.....	7
II.1 Approche de suivi par les projets témoins.....	7
II.2 Collecte et exploitation des données.....	8
III. Monographie sommaire de la Commune.....	9
III.1 Géolocalisation, aperçu historique et culturel.....	9
III.2 Géographie physique et Population.....	10
III.3 Activités Economiques.....	11
III.3.1 Agriculture, élevage, pêche et chasse.....	11
III.3.2 Exploitation forestière.....	12
III.3.3 Artisanat.....	12
III.3.4 Industrie.....	13
III.3.5 Commerce et services.....	13
III.4 Infrastructures de base et sociales.....	14
III.4.1 Eau et énergie.....	14
III.4.2 Santé publique.....	14
III.4. 2 Education.....	14
III.4.3 Routes.....	14
IV- EVALUATION DES PROGRES VERS LES ODD.....	15
IV.1 Situation du suivi des projets témoins.....	15
IV.1.1 Matrice d'influence des indicateurs simplifiés par les projets témoins.....	15
IV.1.2 Etat d'avancement des projets témoins.....	18
IV.2 Impact Général perçu de la mise en œuvre des ODD.....	18
IV.2 Evaluation des objectifs spécifiques sur la base du CSSR.....	19
ODD 1 : Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout.....	21
ODD 2 : Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate à tous et promouvoir l'agriculture durable.....	21
ODD 3 : Atteindre une vie saine pour tous à tous les âges.....	21
ODD 4 : Fournir un enseignement de qualité.....	21
ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et les filles partout.....	21
ODD 6 : Assurer l'eau et l'assainissement pour tous pour un monde durable.....	21
ODD 7 : Recours aux énergies renouvelables.....	21
ODD 8 : Accès à des emplois décents.....	22
ODD 9 : Promouvoir une industrialisation soutenable.....	22
ODD 10 : Réduction des Inégalités entre et a l'intérieur des pays.....	22
ODD 11 : Villes et Communautés Durables.....	22
ODD 12 : Promouvoir des modes de consommations soutenables.....	22
ODD 13 : Lutter contre les changements climatiques.....	22
ODD14 : Conservation et usage soutenable des ressources marines, des océans et des mers.....	22
ODD15 : Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres.....	22
ODD16 : Paix, justice et institutions fortes.....	22
ODD17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et le partenariat.....	22
V- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	23
V.1 Questions brûlantes.....	23
V.2 Recommandations.....	23
V.2.1 Au niveau de la Commune.....	23
V.2.2 Au niveau du Gouvernement.....	24
V.2.3 Au niveau de la Société Civile.....	24

ANNEXE.....	25
A1- Support de collecte des données (Questionnaire)	26

Sigles et Abréviations

Sigles	Signification
AAA	Agenda pour l'Action d'Addis Abeba
ADIN	Africa Development Interchange Network
CCD	Cadre Communal de Développement
CDMT	Cadre de Développement à Moyen Terme
CMA	Centre Médical d'Arrondissement
CSI	Centres de Santé Intégré
CSSR	Cadre de Suivi de Supervision et de Redevabilité
CRADEC	Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire
CONSUPE	Contrôle Supérieur de l'Etat
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
DMJ	Dynamique Mondiale des Jeunes
FFI	Flux Financiers Illicites
FTM	Follow The Money
INS	Institut National de la Statistique
IS	Indicateurs Simplifiés
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
ODD	Objectifs de développement Durable
ONU	Organisation des Nations Unies
PCA	Position Commune Africaine
PCTC	Plateforme Commune de Travail et de Collaboration
PMH	Pompes à Motricité Humaine
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RPC	Rapport Politique Communal
SND30	Stratégie Nationale de Développement 2030
TI-C	Transparency International- Cameroon

Avant-Propos



Frédéric FOU DA FOU DA
Maire de la Commune de Mboma

=====

L'atteinte des Objectifs de Développement Durables (ODD) au Cameroun ne sera possible que si et seulement si notre pays parachève son processus de décentralisation. Cela nécessite le transfert des compétences ainsi que leurs ressources financières aux Collectivités Territoriales Décentralisées. Compte tenu des multiples crises que traverse le Cameroun ces dernières années à savoir : l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest, le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord ainsi que la pandémie du Covid-19, il est fort à craindre que l'objectif collectif universel visant à réaliser le 17^e ODD d'ici 2030 soit sérieusement menacé. Pourtant, Il y a lieu de relever que la mobilisation communautaire autour du suivi participatif des allocations des ressources publiques pour la réalisation des projets aux bénéfiques des populations est d'une importance capitale afin de tenir les responsables locaux devant leurs engagements.

Pour cela, nous tenons à féliciter la campagne "Follow the Money" lancée dans quatre (04) Communes pilotes, pour des résultats obtenus par le Consortium Africa Development Interchange Network (ADIN), Afroleadership, Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC), Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) et Transparency International – Cameroon (TI-Cameroon), dans le cadre de l'action : **«Renforcement de la Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durables dans le Respect de la Préservation de l'environnement»**, financée par l'Union Européenne.

Nous sommes sensibles à la prise en compte des desideratas de notre Commune qui peine encore à atteindre les principaux ODD à cause de la modicité de ses moyens. C'est dans cette perspective que nous nous sommes évertués à collaborer avec le Consortium pour collecter les données qui ont servi à l'élaboration de ce rapport qui, pour nous est d'une importance capitale et devrait désormais faire partie de nos priorités, en matière de management public local.

Notre souhait est que notre Commune (la Commune de Mboma) soit prise en compte au même titre que les Communes pilotes du projet pour la suite, en regardant en direction d'un entraînement de toutes les autres Communes du Cameroun.

Telle est notre vision des choses.

I. Introduction et Contexte

Le Cameroun s'est engagé à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD), en optant pour une décentralisation de la gestion publique. Alors que le monde continue de faire face à de multiples crises, l'objectif collectif universel de réaliser les dix-sept (17) ODD d'ici 2030 est menacé. À mi-parcours de l'Agenda 2030, il est important d'analyser les progrès vers les ODD afin de pouvoir revitaliser la mise en œuvre, en ayant en fond la nécessité d'améliorer la **préparation** et la reconstruction des systèmes, à la suite des nombreuses crises, pour mieux anticiper et se préparer aux risques et aux défis futurs. Personne à cet égard ne devrait être laissé pour compte, ni accepter d'être laissé pour compte.

La mobilisation des communautés, autour du suivi participatif des allocations des ressources publiques à la réalisation des projets à leur bénéfice, apparaît crucial pour tenir redevables les responsables locaux des prestations de services de développement. Les citoyens, au niveau des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD), en particulier les Communes, plus que jamais, doivent tenir leur rôle dans la vérification de l'effectivité et de l'efficacité de l'affectation des ressources publiques à la satisfaction de leurs besoins. L'évaluation des progrès vers les ODD doit être participative et attentive au réel communautaire.

La campagne « Follow the Money », lancée dans quatre Communes pilotes (Yagoua, Ngoulemakong, Yaoundé VI et Nguélémehouka), par le Consortium Africa Development Interchange Network (ADIN), Afroleadership, Centre Régional Africain pour le Développement Endogène et Communautaire (CRADEC), Dynamique Mondiale des Jeunes (DMJ) et Transparency International – Cameroon (TI-Cameroon), dans le cadre de l'action : « *Renforcement de la Gouvernance Budgétaire pour la Fourniture des Services de Base Durables dans le Respect de la Préservation de l'environnement* », financée par l'Union Européenne, s'inscrit dans une perspective d'évaluation citoyenne pour contribuer au « reporting » sur les ODD aux niveaux local national et régional et mondial.

Dans le cadre de ce projet, pour atteindre le résultat relatif au renforcement de la transparence dans le système de passation des marchés publics, une plateforme numérique a été développée suivant le standard « Open Contracting Data Standard (OCDS) », un standard ouvert pour la structuration et la publication de données ouvertes couvrant toutes les étapes du processus de passation des marchés, de la planification à la mise en œuvre. L'outil sert à la participation communautaire dans le suivi des projets de la Commune. Le suivi des Marchés Publics à travers la campagne « Follow the Money » est un moyen d'évaluation des progrès vers les ODD au niveau local avec les CTD, dans l'optique de contribuer au rapport national.

Le présent Rapport Politique Communal rend compte de la situation de la mise en œuvre des ODD à Mboma, à la lumière d'une analyse de données collectées sur le suivi des marchés publics dans cette Commune en 2022, dans un processus

participatif dans le cadre de la Campagne « Follow The Money ». A la suite de cette introduction (I), la structuration du rapport donne : la méthodologie de l'évaluation (II), avec une description de l'approche de suivi par les projets témoins et des indications sur la collecte et l'exploitation des données ; une monographie sommaire de la Commune (III) s'arrêtant sur l'aperçu historique et culturel, la géolocalisation, la géographie physique et la population, les activités économiques ainsi que les infrastructures de base et sociales ; l'évaluation des progrès vers les ODD (IV), avec la situation du suivi des projets témoins, l'impact général perçu de la mise en œuvre des ODD et une évaluation des objectifs spécifiques sur la base du Cadre de Suivi de Supervision et de Redevabilité (CSSR) ; et la conclusion suivie des recommandations (V) aux niveaux du Gouvernement, de la Commune et de la Société Civile.

II. Méthodologie de l'évaluation des progrès vers les ODD

La méthodologie de l'évaluation des progrès vers les ODD au niveau communal se fonde sur une approche de biais par lequel le niveau des progrès vers les ODD est estimé à travers le suivi d'un certain nombre de projets témoins.

II.1 Approche de suivi par les projets témoins

On admet qu'au niveau local, si tous les projets sont réalisés comme prévu, il y a de fortes chances que les services de développement attendus par les citoyens soient effectivement rendus. Or en toute logique, les projets mis en œuvre au niveau des CTD sont guidés par le Plan Communal de Développement qui lui-même est élaboré de manière participative avec une contribution communautaire effective (PNDP, 2020)¹. Un échantillon significatif de projets peut donc valablement servir de biais pour observer et apprécier l'évolution de l'ensemble des projets et partant des ODD au niveau de la Commune. Il suffit alors que les données de suivi soient collectées sur de bonnes bases et analysées efficacement.

Le but de cette approche est surtout d'évaluer des progrès qualitatifs vers les ODD dans la perspective d'une garantie des droits des citoyens. Les résultats du suivi-évaluation, dans des secteurs choisis de manière concertée au niveau de chaque Commune pilote, seront exploités pour générer de la substance en contribution au rapport national sur les ODD. Il s'agit au minimum de procéder par les étapes suivantes :

- Etat des lieux de la domestication des ODD dans la Commune ;
- Collecte des données sur la mise en œuvre des ODD ;
- Analyse pertinente des données pour renseigner le rapport politique communal.

¹ Guide d'élaboration des PCD

II.2 Collecte et exploitation des données

Les données ont été collectées avec en référence principale les secteurs choisis collectivement par tous les groupes d'acteurs communautaires, lors des ateliers de lancement de la Campagne « Follow The Money ». Il ressort de ce choix participatif, pour la Commune de Mboma, le tableau suivant :

Secteur concernés	Projets
Accès à l'énergie	Electrification de tous les villages de la Commune
Accès à l'éducation	Construction et équipement des écoles primaire et maternelle
Infrastructures	Ouverture de certaines pistes agricoles
Accès à l'eau	Construction et équipement des puits et forages en PMA et des adductions d'eau potable
Santé	Construction et équipement du CMA et réhabilitation et équipement des CSI

En plus de la Plateforme numérique de suivi des projets développée par le consortium, un outil complémentaire de collecte de données a servi de support. Il s'agit d'un questionnaire extensif² au centre de l'approche de « reporting » sur les ODD par le Groupe Stratégique National sur les ODD et l'Efficacité du développement au Cameroun, qui anime la Plateforme Commune de Travail et de Collaboration (PCTC).

Le questionnaire est construit autour des cinquante et un indicateurs simplifiés du Cadre de Supervision, de Suivi, et de Redevabilité (CSSR), développés avec les communautés à la base au Cameroun, à l'initiative de la Société Civile, portée par ADIN et les autres membres du Groupe Stratégique sur les ODD et l'Efficacité du Développement. Il a été administré en priorité auprès des Conseillers Municipaux des communes ciblées et d'autres acteurs pertinents dans la mise en œuvre des ODD.

Il s'est agi d'examiner d'une part l'impact global, et d'autre part les résultats concernant chaque objectif de développement durable, avec la perspective qualitative de la population, à travers les indicateurs simplifiés, car ceux-ci sont une traduction de la compréhension par les populations camerounaises à la base des indicateurs globaux de l'agenda 2030. Les répondants ont été encouragés à fournir des réponses basées sur une plus large consultation possible des membres de leur circonscription. Ce faisant, les réponses aux dix principales questions d'évaluation avaient le potentiel de pouvoir refléter l'avis d'un grand nombre de citoyens, surtout en ce qui concerne les vingt-cinq Conseillers Municipaux de cette Commune.

² Cet outil a été éprouvé dans la production des rapports de la Société Civile camerounaise en contribution à la Revue Nationale Volontaire pour le Forum Politique de Haut Niveau des Nations Unies (FPHN) qui évalue les progrès vers les ODD au niveau mondial chaque année avec un focus sur quatre des dix-sept ODD choisis pour l'année de revue, plus l'ODD 17 tous les ans.

Les données collectées à la base ont ensuite été traitées et soumises à des analyses et à une validation collective, au cours d'une série de réunions, en discussion de groupe, au sein du comité d'élaboration des rapports des progrès vers les ODD et du groupe stratégique sur les objectifs de développement durable et l'efficacité du développement au Cameroun. Cette approche pourrait avoir des limites eu égard à la taille de l'échantillon, mais elle a cependant l'avantage d'avoir couvert les différents groupes sociaux de la Commune.

Le résultat de l'analyse des données ainsi que l'exploitation du Plan Communal de Développement (PCD) a permis de produire ce draft préliminaire du rapport politique Communal de Mboma. L'agrégation des résultats de l'évaluation au niveau communal, avec la prise en compte des autres Communes pilotes permettra de déduire la tendance nationale, qui constituera le socle du rapport national sur chacune des années de « reporting ». Un rapprochement sera fait entre cette tendance et l'évaluation nationale directe, pour tester la validité du mode de « reporting » à partir des Collectivités Territoriales Décentralisées.

III. Monographie sommaire de la Commune

Ce chapitre donne une présentation en raccourci de la Commune de Mboma, notamment : un aperçu historique et culturel ; la géographie physique et la population ; les activités économiques ; ainsi que les infrastructures de base et sociales.

III.1 Géolocalisation, aperçu historique et culturel

La Commune de Mboma qui couvre l'arrondissement du même nom, est située dans le département du Haut-Nyong, région de l'Est-Cameroun. Les 13 villages qui la composent sont repartis sur une superficie de 350 km². La Commune de Mboma a été créée par Décret Présidentiel n°095/82 du 24 Avril 1995. Elle est limitée :

- à l'Ouest et au Sud par la Commune de mboanz,
- à l'Est par la Commune de Doumaintang,
- au Nord par la Commune de Nguélémendouka.

Avant la période allemande, les familles étaient dispersées dans les espaces libres, sans délimitation géographique précise. Les colons à leur arrivée dès la fin du 19^e siècle, les obligent à sortir des forêts pour s'organiser en communautés autour des Chefs de Familles qui étaient généralement des chasseurs. En 1918, la culture du cacao est imposée aux populations par l'Administration Coloniale, d'où la création des plantations. Dès 1920, les épidémies qui surviennent dans les villages (maladie du sommeil, dysenterie, lèpre, blennorragie, pian, cholera) vont contribuer à la diminution de la population.

A partir des années 40, le principal axe routier Ngoap-Nguélémendouka sera aménagé à main d'homme et l'impact sera l'implantation des villages le long de la

route. L'installation des organismes d'encadrement pour le développement à l'instar des « ZAPI-Est » (1968- 1985), Care Cameroun et Plan Cameroun vont donner une impulsion au développement de la zone. Mboma ne devient Commune qu'en 1995 à travers le décret présidentiel n°95/02 du 24 Avril 1995, la détachant de ce fait de la Commune de Nguélémdouka à laquelle elle appartenait. Avec l'avènement de la Commune, le village Mboma est choisi comme chef-lieu. Les premières élections se tiennent en 1996.

Trois principales religions ont été identifiées dans la Commune à savoir, les protestants et les catholiques, les adventistes, les témoins de Jehova qui sont majoritaires suivi d'une faible proportion de la communauté musulmane.

III.2 Géographie physique et Population

La compilation des données démographiques des formations sanitaires estime la population de la Commune Mboma à 12 749 habitants en 2022. La population autochtone majoritaire appartient à l'ethnie Maka'a Mboanz du groupement Ayong – Yirap qui représente environ 95% de la population. Les autres groupes sont largement minoritaires. Il s'agit des Nigériens (2%) et les autres ethnies du Cameroun représentant environ 3% (Sawa, Toupori, Boulou, etc....).

Ces peuples cohabitent dans une localité au relief de plateau peu accidenté. Le sommet le plus élevé se trouve à 712 m d'altitude à Kak II aux coordonnées 4°13'119N – 12°53'907 et le plus bas dans la vallée de Yirap à 538 m d'altitude, soit une altitude moyenne de 625 m. Ce relief est fait d'une succession de dépression occupée par les zones marécageuses. Les sols de la Commune reposent sur un socle de quartzites et de granites. Deux principaux types de sols se rencontrent dans cette localité à savoir les sols ferrallitiques et les sols hydromorphes.

La Commune de Mboma subi l'influence du climat équatorial de type guinéen avec quatre saisons :

- Une grande saison des pluies de mi-septembre à mi-novembre
- Une petite saison des pluies de mi-mars à mi-juin
- Une grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars
- Une petite saison sèche de mi-juin à mi-septembre.

La moyenne annuelle des précipitations est de 1 577 mm. La température moyenne est de 25°C, avec une amplitude thermique annuelle de 2,5°C (Commune de Mboma, 2009). Ce climat favorise annuellement la conduite de 02 campagnes agricoles (de mi-juin à mi-août et de mi-août à mi-novembre)

Sur le plan hydrographique, les localités de la Commune sont situées sur une ligne de crête d'où partent de nombreuses sources qui alimentent les rivières dont les plus importantes sont : Ayong qui prend sa source dans l'arrondissement de Nguélémdouka et coule dans le sens Nord-Sud et le Yirap qui coule dans le sens

Nord Est-Sud-Ouest. Ces deux cours d'eau qui constituent les affluents du Nyong sont les limites de la Commune de Mboma.

La végétation de Mboma est une forêt dense parsemée de clairières. Ces formations végétales sont riches en essences commercialisables et en produits forestiers non ligneux. Les plus importants comprennent entre autres : le bitter cola (*Garcinia cola*), mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*), le djansang (*Ricinodendron heudoletti*), le moabi (*Baillonea toxisperma*), le rotin, les noisettes (*Kola edulis*) et le voakanga (*Voancanga africana*). Les forêts marécageuses à raphiales se rencontrent dans les dépressions. Les espèces herbacées dominantes observées par endroits sont constituées d'herbes à éléphant (*penisetum purpureum*, *Hyparrhénia rufa*, *Chromoléna Odorata*, *Mimosas*) et de nombreuses graminées. La zone habitée est marquée par les jardins de case où sont présent de nombreux arbres fruitiers (Safoutiers, manguiers, avocatier, papayers ...)

III.3 Activités Economiques

La population de la Commune de Mboma est à 95% agricole. En dehors de l'agriculture, d'autres activités sont pratiquées notamment : le petit Commerce, la chasse, la pêche, l'élevage, l'exploitation des ressources naturelles (carrière de sable, de pierre et de latérite, les petits emplois temporaires, tels que la cueillette et la transformation des produits agricoles, la collecte des Produits Forestiers Non Ligneux). Notons aussi l'exploitation anarchique de la forêt, l'artisanat et l'agro-industrie représentée par une usine périodique de décortilage de café.

III.3.1 Agriculture, élevage, pêche et chasse

L'agriculture est la principale activité des Communautés, car pratiquée par la quasi-totalité de la population active. Il s'agit essentiellement d'une agriculture de subsistance. Les produits sont destinés à la consommation (60%) et à la vente (40%). Les spéculations agricoles portent sur les cultures vivrières et les cultures de rente ou d'exportation. Les cultures de rente sont le cacao, le café et le Palmier à huile. La cacao culture et la caféiculture sont pratiquées par la quasi-totalité de la population masculine active de la Communauté de Mboma.

Les cultures vivrières font intervenir l'agriculture itinérante sur brûlis. Celle-ci consiste à défricher un lopin de terrain dans la forêt, et à l'incinérer soit en tas, soit éparpillé. L'objectif de l'incinération est d'améliorer instantanément la fertilité du sol avec les cendres résultantes des brûlis. Les principales cultures vivrières sont le manioc, l'igname, la banane plantain, la banane douce, le maïs, la patate douce, le macabo. Ce type de spéculation concerne surtout les femmes.

L'élevage est une activité marginale dans la Commune de Mboma. Il s'agit d'un élevage extensif caractérisé par des cheptels réduits avec la divagation des bêtes. Les principales espèces élevées sont : la volaille, les ovins, les caprins et les

porcins. C'est un élevage orienté vers la consommation et la commercialisation à très faible échelle

La pêche se pratique grâce à la présence de nombreuses rivières et des zones marécageuses qui irriguent les 13 villages de la Commune. Les cours d'eau Ayong et Yirap constituent les zones de pêche par excellence.

Quant à la **chasse**, la Commune de MBOMA est une zone essentiellement forestière, elle abrite une faune cynégétique assez diversifiée. La pratique de la chasse est une activité secondaire dont la production est destinée à l'autoconsommation ou à la vente. Le braconnage et la coupe anarchique des essences forestières est à l'origine de l'éloignement des espèces fauniques de la localité de MBOMA. La chasse joue un rôle crucial dans l'économie locale et l'alimentation en protéines animales des populations de MBOMA. Cette activité est l'apanage des hommes et des jeunes garçons. La commercialisation des produits de la chasse se fait surtout sur les étalages devant les domiciles ou dans les agglomérations avoisinantes.

III.3.2 Exploitation forestière

Il n'existe aucune concession forestière, aucune forêt communale et aucune forêt communautaire dans la commune de Mboma. Par conséquent, la Commune ne perçoit pas de redevance forestière annuelle (RFA). L'exploitation forestière ici se résume à la coupe artisanale du bois dans les formations végétales. Le bois coupé sert à des usages divers : le bois énergie, le bois d'œuvre et le bois de construction. Ici l'arbre appartient au propriétaire de la parcelle qui dispose du droit d'usufruit. Les arbres sont généralement vendus sur pied aux exploitants informels. Les formations végétales de Mboma abritent de nombreux produits forestiers non ligneux.

Les plus importants comprennent entre autres : la mangue sauvage (*Irvingia gabonensis*), le Djangsang (*Ricinodendron heudolettii*), le Moabi (*Baillonella toxisperma*), le rotin, les noisettes (*Kola edulis*), le Voakanga (*Voacanga africana*), le Bitter kola (*Garcinia cola*), les écorces et les racines de certaines espèces ligneuses. Ces produits sont destinés à 95% à l'autoconsommation et utilisés par les populations locales dans la pharmacopée traditionnelle et l'alimentation. Parmi ces PFNL, seul le Djangsang, la mangue sauvage, le rotin et le Voakanga constituent une source de revenus non négligeable allant jusqu'à 200000 Fcfa/an pour certains ménages. D'une manière générale, ces produits restent sous valorisés dans la zone malgré l'importance du potentiel existant et l'opportunité qu'ils présentent pour le développement local. La collecte de ces produits reste essentiellement une activité féminine

III.3.3 Artisanat

L'artisanat est une activité importante dans la localité, mais malgré d'énormes potentialités locales, l'artisanat de production est peu développé. Cette activité

concerne la fabrication des vanneries, le lit, la natte, le mortier, les paniers à partir du raphia et des lianes ; la confection des balafons, pirogues et tam-tams, la couture, la menuiserie, la boulangerie artisanale. Les produits de l'artisanat ont à la fois un usage domestique et commercial. Cette activité facilite l'accès au logement à tous les ménages, et valorise la culture locale. Elle intègre également la transformation de certains produits agricoles comme : les bâtons de manioc, l'huile de palme.

Les principales matières premières sont :

- Le rotin, une plante lianescente avec laquelle on fait des hottes servant au transport à dos (de femme) de produits des champs (vivres, bois de chauffe etc.), des chaises et autres accessoires ;
- Le raphia qui permet de fabriquer des chaises aussi, mais surtout des lits, et même des jouets pour enfants ;
- Le bois avec lequel les artisans fabriquent les mortiers et pilons, les tam tams, les balafons et d'autres choses encore ;
- Enfin, le palmier à huile dont les feuilles servent à la fabrication des nattes qui, pour certains, tiennent lieu de tôles pour les habitations. Cette activité reste traditionnelle et ne fait pas l'objet d'une exploitation commerciale soutenue.

III.3.4 Industrie

Le secteur agro-industriel reste sous développé dans la Commune de Mboma et se limite au décorticage du café et à la transformation du manioc et du maïs en farine avec des moulins ou des machines à main. Cette farine est destinée à la consommation ou à la commercialisation locale. Les unités de décorticage du café jadis disséminées à travers la Commune par les ZAPI-Est sont à l'arrêt. Actuellement la Commune compte une seule usine à café qui fonctionne de manière saisonnière.

III.3.5 Commerce et services

Le carrefour central de Mboma est l'épicentre du mouvement commercial où se concentrent les échoppes détenues à 70% par les Nigériens. Ces échoppes autant que celles qui sont disséminées dans les villages de la Commune vendent les produits de première nécessité. Le commerce est l'une des activités économiques les plus pratiquées dans les espaces urbains et ruraux de la Commune de MBOMA. Le commerce est peu développé à cause de l'enclavement de la région et du mauvais état des routes. Les populations de l'espace urbain pratiquent le petit commerce qui a trait à la vente des produits de première nécessité, les produits agricoles et de chasses. La plupart de ces produits sont exposés et vendus le long des axes routiers, au niveau des quartiers. On retrouve les produits agroalimentaires, brassicoles, le textile, la quincaillerie des intrants agricoles. Les principaux marchés périodiques les plus fréquentés par les populations locales sont les marchés de Doumé, Abong-Mbang et de MBOMA.

III.4 Infrastructures de base et sociales

III.4.1 Eau et énergie

Malgré l'existence de nombreuses sources, les points d'eau aménagés sont insuffisants. Pour y faire face, des ouvrages hydrauliques ont été construits. Ainsi, on compte : 38 puits équipés de Pompes à Motricité Humaine (PMH) dont 20 fonctionnels et 18 non fonctionnels. Ces points d'eau ont reçu des financements de divers organismes de développement (CARE, PLAN CAMEROUN), l'Etat et les populations elles-mêmes. Les puits traditionnels et les sources sont les aménagements sommaires exécutés pour faire face aux difficultés d'accès à l'eau.

III.4.2 Santé publique

La Commune de Mboma compte 02 Centres de Santé Intégré (CSI) dont un à Ngoumou et l'autre à Ngoap. Il n'existe pas encore de Centre Médical d'Arrondissement (CMA). Le CSI de Ngoap a un bâtiment et celui de Ngoumou deux bâtiments.

III.4.2 Education

La Commune de Mboma dispose d'une inspection d'Arrondissement pour l'éducation de base. Elle compte :

- Sept (07) écoles maternelles publiques (Kagnol II, Kak I, Mboma, Ngoap, Ngoumou, Ntsimbou, Zoumé), avec chacune un bâtiment en bon état contrairement à l'école maternelle de Ngoap qui dispose d'un bâtiment délabré ;
- Neuf (09) écoles primaires publiques, dont les écoles de Kak I, Kak II, Zoumé qui ont chacune trois (03) bâtiments en bon état, tandis que les écoles de Bangoué, Kagnol II, Ntsimbou ont deux (02) bâtiments en bon état, l'école de Ngoumou dispose de 04 bâtiments dont deux (02) en mauvais état, celle de Ngoap a trois (03) bâtiments dont un (01) en mauvais état, et l'école de Bengond a deux (02) bâtiments dont un (01) en bon état ;
- Trois (03) établissements secondaires dont un (01) Lycée Classique et un (01) CETIC et un (01) CES bilingue.

III.4.3 Routes

La commune de Mboma dispose de 19 routes communales non bitumées et est traversée par deux axes principaux : Ngoap à Kagnol II sur 15 km environ et le Mboma-centre - Zoumé sur 10 km environ. A ces deux axes se greffent deux bretelles notamment Ngoap-Nkaoulé-Bengond- Bangoué-Zoumé sur 08 km environ et la seconde bretelle va de Zoumé-Mbamé II-Kak I sur 05 km. Le point commun de tous ces axes est leur impraticabilité en saison des pluies. En somme, la Commune

de Mboma compte 38 Km de route en terre, 2 ponceaux en bois entre Zoumé et Mbamé II, avec plusieurs passages busés.

IV- EVALUATION DES PROGRES VERS LES ODD

Au Cameroun, la mise en œuvre des ODD au niveau local avec les CTD et en particulier dans les Communes est la résultante du processus national de contextualisation de l'Agenda 2030. Ce processus engagé dès l'année 2016 a permis au niveau gouvernemental d'évaluer la prise en compte des ODD dans les documents de la planification nationale, contextualisant ainsi 107 cibles sur 169 (MINEPAT, 2019). De plus, les ODD ont été pris en compte dans les Plans Communaux de Développement lors de leur actualisation depuis l'année 2017, avec l'appui du Programme National de Développement Participatif (PNDP)³.

IV.1 Situation du suivi des projets témoins

Le suivi des projets témoins pour en déduire l'état d'avancement vers les ODD a été réalisé avec référence aux indicateurs simplifiés des ODD du Cadre de Suivi de Supervision et de Redevabilité de la Plateforme Commune de Travail et de Collaboration locale de la Commune de Mboma, opérationnalisée sous l'autorité du Maire en s'appuyant sur le Cadre Communal de Développement. L'observation a porté sur la matrice d'influence des indicateurs simplifiés par les projets témoins et l'état d'avancement en pourcentage de ceux-ci.

IV.1.1 Matrice d'influence des indicateurs simplifiés par les projets témoins

Cette matrice présente pour chaque projet témoin, les trois (3) ODD qu'il contribue le plus à atteindre, avec le pourcentage d'influence estimé à partir d'un sondage de groupe dans le cadre de la PCTC locale. Un groupe d'une centaine d'acteurs comprenant l'ensemble des Conseillers Municipaux de la Commune et reflétant la représentation communautaire ont été pris en considération. Le pourcentage d'influence représente la proportion des répondants ayant cité l'ODD concerné.

³ Guide d'élaboration des PCD

IV.1.2 Etat d'avancement des projets témoins

Le tableau suivant donne, pour l'année 2022, l'état d'avancement des projets témoins

Tableau : *Etat d'avancement des projets témoins en 2022 Mboma*

Projets	% réalisation	Observations
Electrification de tous les villages de la Commune		
Construction et équipement des écoles primaire et maternelle		
Ouverture de certaines pistes agricoles		
Construction et équipement des puits et forages en PMA et des adductions d'eau potable		
Construction et équipement du CMA et réhabilitation et équipement des CSI		

Ce qui précède donne la situation des projets témoins telle que déduite du suivi des marchés publics y relatifs avec la plateforme numérique de suivi des marchés avec une approche « Open Contracting Data Standards (OCDS) ». Cette appréciation quantitative est complétée par une perspective d'évaluation qualitative obtenue à partir d'un sondage perceptif sur la base du questionnaire conçu à cet effet, pour capter la perception au niveau communautaire de l'impact général de la mise en œuvre des ODD dans la Commune d'une part et d'autre part pour effectuer une évaluation des objectifs spécifiques sur la base du CSSR⁴ et les indicateurs simplifiés des ODD, tel que rendu la PCTC locale.

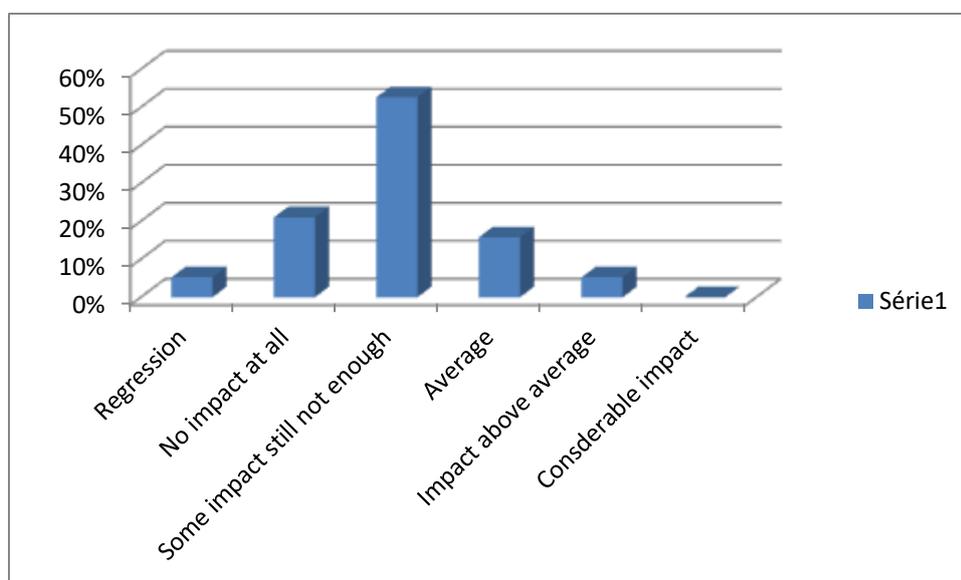
IV.2 Impact Général perçu de la mise en œuvre des ODD

Au niveau de la Commune de Mboma, les citoyens ont un niveau de sensibilisation sur les ODD au-dessus de la moyenne. Les populations ont bonne souvenance des interventions de la société civile depuis 2013 pour les informer sur le nouvel agenda des Nations Unies, avec notamment : les consultations nationales et sous-nationales sur l'agenda post 2015 ; les consultations qui ont conduit à l'élaboration des indicateurs simplifiés sur les ODD ; les ateliers inter-régionaux sur la Participation Communautaire à la Gouvernance Budgétaire ; les consultations communales sur

⁴ Le CSSR est un mécanisme visant à garantir que chaque intervenant dans la mise en œuvre des ODD fait ce qu'il devrait faire, évalue les résultats et les impacts, tout en veillant au respect des bonnes pratiques de gouvernance. Il repose sur une série d'indicateurs simplifiés permettant de saisir l'évaluation qualitative par les citoyens des progrès accomplis vers les ODD, à partir de la base au niveau des Communes, dans le but ultime d'informer le rapport national officiel sur les objectifs de développement durable.

l'opérationnalisation du Cadre de Suivi de Supervision et de Redevabilité sur les ODD. Le Maire et son CCD ont pris part à l'atelier de lancement de la campagne « Follow the Money » à Nguelemendouka. L'administration du questionnaire extensif de collecte des données sur les ODD a permis de remarquer que le concept des ODD n'est pas étrangers aux citoyens de cette Commune.

Les données collectées sont en cours d'analyse et les résultats de l'évaluation seront présentés sous le même format que dans le rapport de la Société Civile sur les ODD⁵ produit par le Groupe Stratégique National sur les ODD et l'efficacité du Développement, dans le cadre de la PCTC nationale. Ce sera à l'exemple de la présentation suivante pour l'impact général et pour l'ODD 1 en ce qui concerne l'évaluation des objectifs spécifiques sur la base du CSSR. Un graphique donnera ainsi la perception communautaire de l'impact général de la mise en œuvre des ODD dans la commune de Mboma, comme suit :



50% de l'échantillon ont perçu un certain impact mais pas suffisant, tandis que 20% n'ont perçu aucun impact, 10% un impact moyen et 5% un impact supérieur à la moyenne, tandis que 5% perçoivent une régression. On peut ainsi considérer que la tendance générale est que la population perçoit un certain impact de la mise en œuvre des ODD, mais cela reste insuffisant.

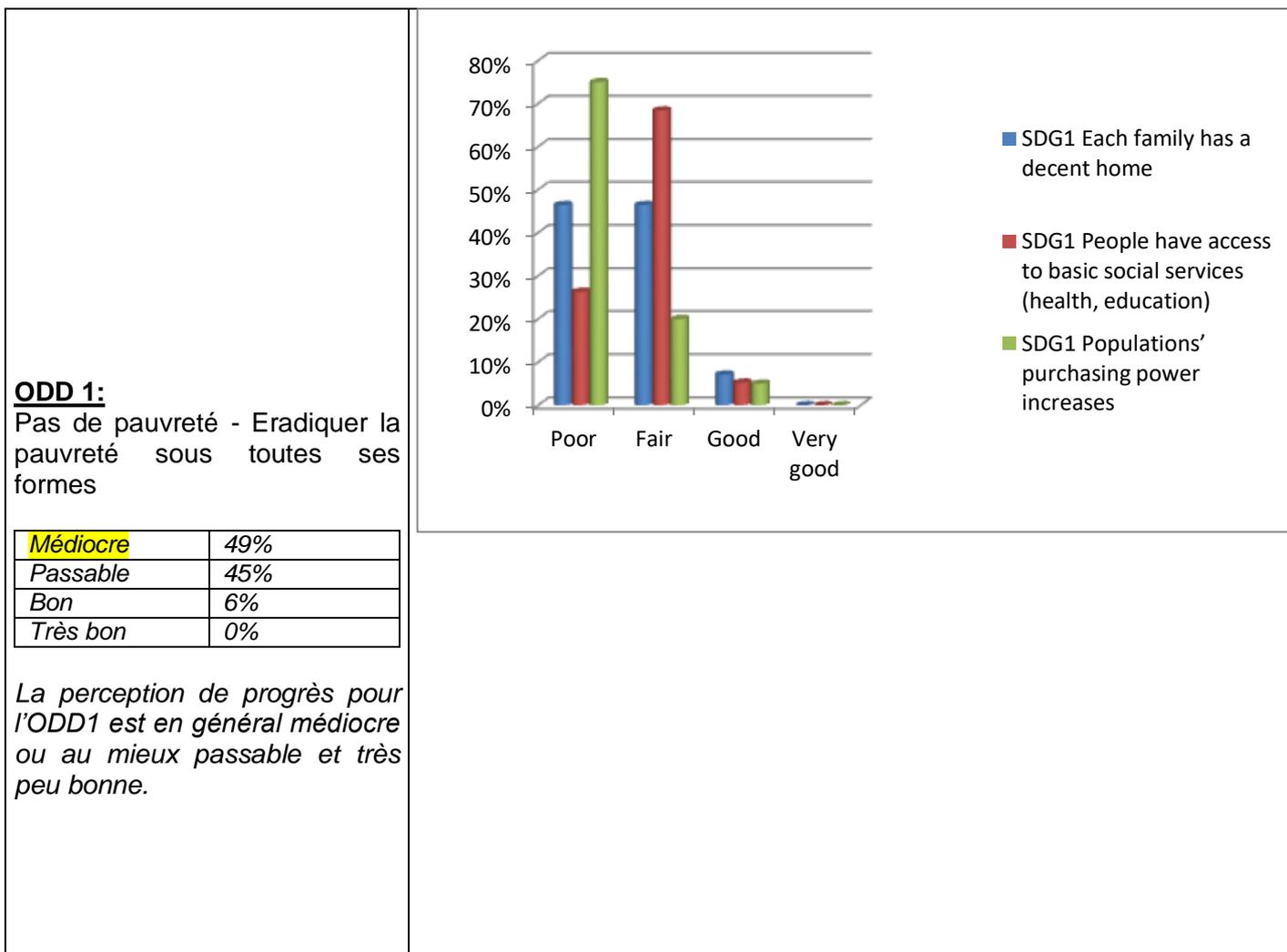
IV.2 Evaluation des objectifs spécifiques sur la base du CSSR

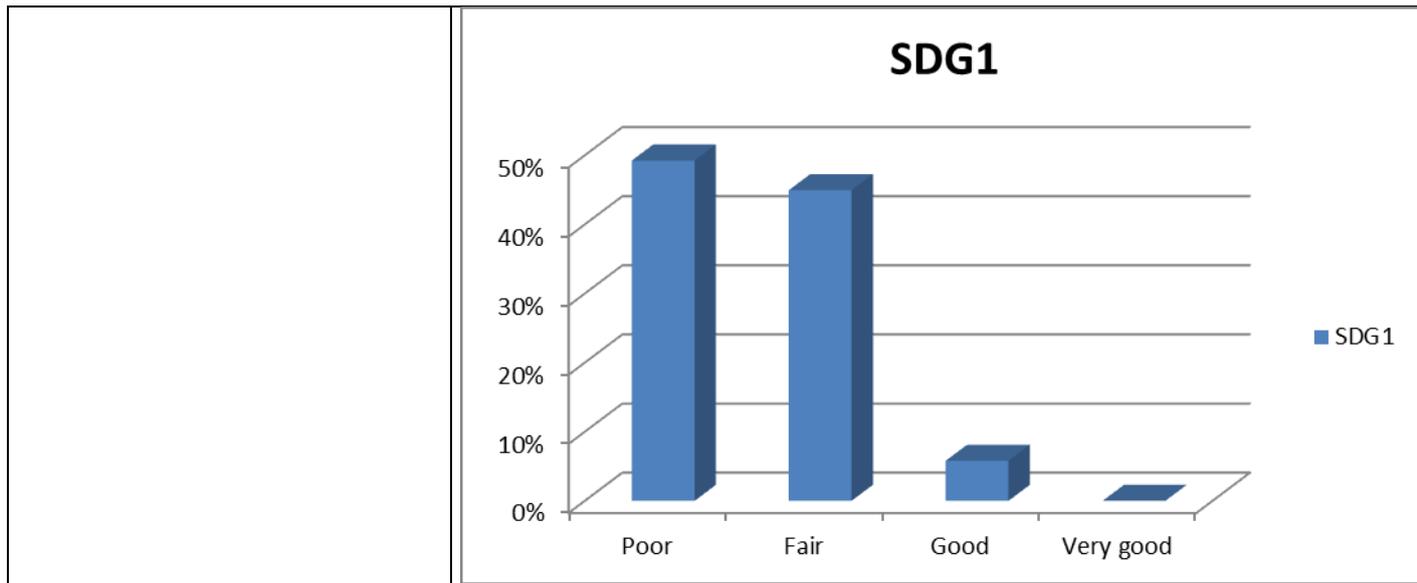
L'évaluation à ce niveau porte sur l'appréciation perçue par les citoyens de la Commune de Mboma des progrès vers chaque ODD à travers les indicateurs simplifiés du CSSR. Sur le graphique qui résume cette appréciation, chaque couleur sur l'histogramme représente l'évaluation de l'objectif à l'aide de l'un des trois indicateurs simplifiés de l'objectif. Dans le cas de l'ODD 1, par

⁵ ODD & AGENDA 2063, RAPPORT PAYS DE SYNTHESE CAMEROUN, Perspective de la Société Civile: Une appréciation qualitative par les populations, Mai 2019.

exemple, l'indicateur « **Chaque famille a un logement décent** » est bleu et l'évaluation montre que les progrès sont faibles pour 46%. À peu près le même pourcentage de l'échantillon a perçu des progrès passables, tandis que 5% ont perçu de bons progrès. L'indicateur « **Les personnes ont accès aux services sociaux de base (santé, éducation)** » est en rouge foncé et l'évaluation montre que les progrès sont médiocres pour plus de 26%, tandis que 68% de l'échantillon ont perçu des progrès passables et 5% de bons progrès. L'indicateur « **Pouvoir d'achat des populations** » est en rouge clair et l'évaluation montre que les progrès sont médiocres pour plus de 75% des répondants, 20% de l'échantillon ont perçu un progrès moyen et 5% un bon progrès. Il apparaît que, quels que soient les trois indicateurs considérés, pas plus de 5% de la population n'a perçu de bons progrès au moins pour l'ODD1.

La moyenne des pourcentages des trois indicateurs correspond un indice d'évaluation qualitative (IEQ), représenté dans le deuxième diagramme à barres unicolore avec : 49% pour médiocre ; 45% pour moyen ; 6% pour le bon et 0% pour le très bon.





ODD 1 : Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout

ODD 2 : Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et une nutrition adéquate à tous et promouvoir l'agriculture durable

ODD 3 : Atteindre une vie saine pour tous à tous les âges

ODD 4 : Fournir un enseignement de qualité

ODD 5 : Parvenir à l'égalité des sexes, autonomiser les femmes et les filles partout

ODD 6 : Assurer l'eau et l'assainissement pour tous pour un monde durable

ODD 7 : Recours aux énergies renouvelables

ODD 8 : Accès à des emplois décents

ODD 9 : Promouvoir une industrialisation soutenable

ODD 10 : Réduction des Inégalités entre et a l'intérieur des pays

ODD 11 : Villes et Communautés Durables

ODD 12 : Promouvoir des modes de consommations soutenables

ODD 13 : Lutter contre les changements climatiques

ODD14 : Conservation et usage soutenable des ressources marines, des océans et des mers

ODD15 : Protéger et restaurer les écosystèmes terrestres

ODD16 : Paix, justice et institutions fortes

ODD17 : Renforcer les moyens de mise en œuvre et le partenariat

V- CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

La Campagne « Follow The Money » a permis aux citoyens de la Commune de Mboma de se convaincre de la force collective de participation communautaire qui peut conduire à plus de redevabilité dans la gestion publique. Au-delà de l'état d'avancement vers les ODD en 2022 qui au regard de la perception communautaire sous le prisme des marchés est tel que, les questions brûlantes exprimée par les citoyens de cette commune inspirent des recommandations a trois niveaux : le Gouvernement, la Commune et la Société Civile.

V.1 Questions brûlantes

Un certain nombre de questions se dégagent comme les plus importantes au niveau de la Commune de Mboma, en rapport avec le suivi des marchés publics, avec en perspective l'évaluation des progrès vers les ODD. Il s'agit notamment de :

- La formation sur les outils de mobilisation, de gestion et de suivi de l'argent public pour atteindre les objectifs ;
- Comment assurer la participation de tous à la mobilisation, à la gestion et au suivi des ressources communautaires ;
- L'orientation vers la mise en œuvre de projets respectant l'environnement et permettent une fourniture effective des services de base, a la satisfaction des populations ;
- La pérennité de l'opérationnalisation de la PCTC et le CSSR avec pour priorité un meilleur accès à la santé et les autres services sociaux ;
- Comment mobiliser les ressources et assurer la sécurisation des fonds publics ;
- La nécessité du renforcement de la transparence, la bonne gestion dans le cadre de la commande publique ;
- Comment décentraliser l'information pour permettre au public de savoir quotidiennement de ce qui se passe.

V.2 Recommandations

Un certain nombre de recommandations se dégagent de l'évaluation des progrès vers les ODD dans la Commune de Mboma.

V.2.1 Au niveau de la Commune

Il est important que la Commune de Mboma, sous le leadership du Maire travaille avec le Conseil Municipal pour inscrire au budget municipal les activités de l'opérationnalisation de la PCTC locale, car le CSSR est un outil qui permet de renforcer la gestion publique locale, en assurant une meilleure participation des populations.

La production d'un rapport d'évaluation des progrès vers les ODD, sur la base des outils élaborés dans le cadre de l'action de l'Union Européenne, portée par le Consortium, devrait entrer dans le quotidien municipal, afin d'assurer que la Commune de Mboma contribue effectivement au rapport national sur les ODD,

V.2.2 Au niveau du Gouvernement

Il est essentiel que l'on mette fin au retard de paiement des marchés du BIP, car ce retard affecte la qualité des réalisations à plusieurs titres. Ceci pourrait se faire en donnant la possibilité aux Communes d'assurer elles-mêmes le paiement des marchés publics qui sont sous sa responsabilité.

Le Gouvernement, à travers le CONSUPE et d'autres Ministères pertinents comme le MINDDEVEL, pourrait appuyer la Société Civile pour étendre la mise en place de système de suivi de l'argent public, tel que développé avec la PCTC et le CSSR, à toutes les Communes du Cameroun. Ceci serait un complément de qualité pour les Comité de Suivi du BIP.

V.2.3 Au niveau de la Société Civile

Adela des projets financées par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), de l'Etat du Cameroun, la Société Civile devrait collaborer avec les Commune pour pérenniser le suivi de l'agent public et se rapprocher du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) pour une extension des acquis du projet a toutes les Communes du pays.

ANNEXE

- Support de collecte des données (Questionnaire)

-

A1- Support de collecte des données (Questionnaire)